Conseil communal de Lausanne

Initiative:

Postulat

Titre:

Police Municipale visons la parité....

Initiant-e(-s):

Muriel Chenaux Mesnier Benoit Gaillard et Céline Misiego

Il est essentiel que la Police Municipale reflète la société et puisse être un exemple pour la population en particulier les jeunes. Comme responsable de l'ordre public elle joue un rôle fondamental dans la lutte contre les discriminations. En effet, la lutte contre le harcèlement de rue et contre toutes les formes de violence sexuelles et sexistes constitue à juste titre une priorité. Pour réaliser cette mission, la police doit miser sur la présence humaine et sur la formation, mais elle doit aussi éviter que se produisent en se sein des comportements mêmes qu'elle vise à prévenir.

Plus largement, cependant, la composition des effectifs du corps de police peut aussi jouer un rôle au service de la bonne réalisation de ces missions. Aujourd'hui, les polices restent extrêmement masculines : la police cantonale compte 13% de femmes et la police municipale 12%. Très peu de femmes accèdent à des postes à responsabilité : la police cantonale compte deux officières dans ses rangs, les polices communales aucune.

Des efforts ont certes été consentis, avec notamment des campagnes de recrutement. Mais leur effet reste de toute évidence modeste. Or, une féminisation importante de l'ensemble du corps de police par des engagements ciblés et la mise en place de détection de femmes susceptibles d'accéder à un poste de cadre pourrait sans doute contribuer au bon accomplissement des tâches de lutte contre les violences sexistes. Mais surtout, en installant un climat de travail agréable et où la mixité devient normale, on met en marche une dynamique qui favorisera le recrutement d'autres femmes.

Ce postulat se veut donc complémentaires aux différentes mesures déjà prises ou aux projets en cours d'élaboration et demande à la Municipalité de bien vouloir étudier l'opportunité :

- De s'engager pour une ou plusieurs volées d'engagement d'aspirant-e-s strictement mixtes sur plusieurs années
- De mettre en place des processus de formation qui permettent aux femmes d'accéder à des postes à responsabilité
- De favoriser un climat de travail non sexiste ou la mixité est la norme et non l'exception
- De développer une politique qui favorise pour les hommes et les femmes une conciliation entre vie professionnelle et vie familiale
- De s'assurer que les employés de la police Municipale soient au fait des dangers et des sanctions en cas de harcèlement sexuel et le cas échéant de s'assurer qu'une formation leur est dispensée, en ce sens.

pur le groupe socialiste

Benoît Gaillard

Pour Ensemble à Gauche

Muriel Chenaux Mesnier

Céline Misiego

Lausanne le 28 octobre 2020